

## Hausse des taxes d'études: n'oublions pas d'adapter les bourses!

*Le Temps*, 4 Mar 2025

RAFAEL LALIVE et MARIUS BRÜLHART

HEC LAUSANNE, E4S



La «commission Gaillard», mandatée par le Conseil fédéral en 2024 pour proposer des coupes budgétaires, propose d'accroître le «financement par les utilisateurs» des hautes écoles suisses. Derrière cette formulation euphémistique se cache une proposition d'augmentation importante des frais d'inscription: un doublement pour les étudiants suisses et une multiplication par quatre pour les étudiants étrangers. Selon la commission, cette mesure permettrait à la Confédération d'économiser 198 millions de francs, soit environ 0,2% de ses dépenses. Il reste cependant à clarifier si les étudiants issus de pays membres de l'Union européenne seront considérés comme «suisses» ou comme «étrangers» en termes de ces taxes.

Les hautes écoles ne sont pas convaincues. Dans leur communiqué de presse du 11 février, elles dénoncent une initiative qui «rendrait l'accès à la formation encore plus dépendant de la situation financière des étudiant-es».

Mais que savons-nous réellement des conséquences d'une hausse des frais d'inscription? Une telle mesure risquerait-elle de rendre les études universitaires non désirables, voire inaccessibles, à un grand nombre? Et quel pourrait être son impact sur le comportement des étudiants qui choisiraient malgré tout de s'inscrire?

Pour répondre à ces questions, nous avons effectué une revue systématique de la littérature empirique sur le sujet. Avec nos collègues économistes Marie Polier et Enrico Rubolino, nous avons récemment [publié nos résultats via le Centre E4S](#) (collaboration Unil-HEC, IMD, EPFL).

Nous arrivons à la conclusion qu'une augmentation des frais d'inscription, dans les ordres de grandeur proposés, aurait peu d'effet mesurable sur le nombre total de jeunes optant pour des études universitaires. Une méta-analyse récente et rigoureuse, qui synthétise 443 estimations statistiques issues de divers pays, indique que la sensibilité de la demande pour les universités publiques face aux frais d'inscription est «proche de zéro». En d'autres termes, la demande est presque inélastique.

Une hausse modérée des frais d'inscription n'altérerait pas fondamentalement l'attractivité des études universitaires

Comment expliquer cela? Après tout, dans bon nombre des pays analysés, les frais d'inscription atteignent plusieurs milliers de francs par an, un coût considérable pour des jeunes à faible revenu.

Deux raisons principales peuvent être avancées. D'une part, les hausses des frais d'inscription sont souvent accompagnées d'une augmentation des aides financières ciblées, permettant aux étudiants les plus modestes de continuer à accéder à l'enseignement supérieur. Nous reviendrons sur cet aspect plus loin.

D'autre part, du point de vue économique, faire des études constitue un investissement. Les coûts initiaux, le manque à gagner plus les frais d'inscription, sont compensés par des bénéfices à long terme. Une [étude suisse](#) montre que cet investissement est très rentable pour la majorité des diplômés: pour 100 francs de manque à gagner durant une formation universitaire, on gagne en moyenne 8 francs annuels supplémentaires par la suite. Sur une vie professionnelle de 40 ans, cela ferait 320 francs de bénéfice pour 100 francs d'investissement. En outre, selon une [autre étude suisse](#) les frais d'inscription ne représentent que quelque 8% des coûts financiers des études. Une hausse modérée des frais n'altérerait donc pas fondamentalement l'attractivité des études universitaires.

Si une certaine hausse des taxes ne risque pas de réduire significativement le nombre total d'étudiants, elle pourrait néanmoins influencer leur comportement. Plusieurs études montrent que des frais plus élevés encouragent les étudiants à consacrer plus de temps à leurs études, à les terminer plus rapidement, et à choisir des filières offrant de meilleures perspectives salariales. Toutefois, ces effets restent généralement limités, même dans des contextes où les frais d'inscription sont bien plus élevés que ceux envisagés en Suisse.

Les expériences menées dans d'autres pays offrent une leçon importante: il est possible d'augmenter les frais d'inscription sans réduire la participation des jeunes issus de milieux modestes, à condition de renforcer simultanément les dispositifs d'aides financières. Par exemple, l'augmentation des taxes d'études en Angleterre, qui sont passées de zéro en 1998 à 9000 livres (environ 13 500 francs) par an en 2012, s'est accompagnée d'une expansion significative des bourses et des prêts subventionnés. Résultat: la proportion d'étudiants issus de milieux économiquement défavorisés a légèrement augmenté (!) tout en permettant une réduction des dépenses publiques.

A noter toutefois que des frais d'inscription aussi élevés que dans les pays anglo-saxons pourraient introduire d'autres défis, notamment en incitant les universités à baisser leurs exigences académiques pour attirer davantage d'«étudiants payants».

En résumé, les analyses empiriques indiquent qu'une certaine hausse des taxes d'études ne poserait guère de problème, à condition d'être accompagnée par une extension adéquate du système de soutien financier, garantissant l'équité d'accès à l'enseignement supérieur.